



PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

Date: jeudi, 1^{er} octobre 2015

Heure: 18h45

Lieu: École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1
Salle des professeurs-es, 1^{er} étage

PRÉSENCES

Présents-es :

M.M.

M^{mes}

Guy Coisman, directeur
Pierre Boulanger, représentant de la communauté

Julie Lachance, secrétaire d'école
Andrée Meilleur, enseignante
Hélène Giguère, enseignante
Marie-Ève Desrosiers, enseignante
Marie-Josée Alarie, parent d'élève
Marilyn Bourgeois, parent d'élève
Djamila Bouchakour, parent d'élève
Odette Trépanier, parent d'élève
Marie-Josée Perreault, parent d'élève
Karine Crête, parent d'élève
Imane Allam, parent d'élève

Absents-es :

Delgertsetseg Tsogdelger, parent d'élève
Hélène Cormier, enseignante

Prise de notes : Julie Lachance, secrétaire

Animation : Guy Coisman, directeur

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Deux points seront ajoutés à l'ordre du jour proposé: les activités parascolaires de l'école ainsi qu'un point d'information sur le mouvement je protège mon école publique et les chaînes humaines.

M^{me} Allam propose.
M. Boulanger appuie.

Adopté à l'unanimité.

2. TOUR DE TABLE : PRÉSENTATION DES MEMBRES

Le directeur de l'école, M. Guy Coisman, invite les membres du nouveau conseil d'établissement à se présenter. Un tour de table est réalisé.

Le directeur, M. Guy Coisman, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et explique, brièvement le déroulement de la rencontre et les mandats du conseil d'établissement pour l'exercice 2015-2016.

3. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT-E, VICE-PRÉSIDENT-E, TRÉSORIER-ÈRE

- M^{me} Allam (parent) propose M^{me} Odette Trépanier (parent) au poste de présidente du conseil d'établissement pour l'année 2015-2016. Aucune autre candidature n'est proposée pour ce poste. M^{me} Trépanier accepte.
- M^{me} Lachance (parent) propose M^{me} Djamila Bouchakour (parent) au poste de vice-présidente. Aucune autre candidature n'est proposée. M^{me} Lachance accepte.
- M^{me} Bourgeois (parent) se propose au poste de trésorière. Aucune autre candidature n'est proposée. M^{me} Bourgeois accepte.

Applaudissements et félicitations aux nouvelles élues.

Adopté à l'unanimité.

4. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

L'ensemble des représentants-es accepte.

Les membres du CÉ doivent compléter la feuille remise par M. Coisman et la lui remettre lors de la prochaine rencontre qui se tiendra le 26 novembre.

5. PROPOSITION DES MEMBRES POUR CHOISIR LE-LA REPRÉSENTANT-E DE LA COMMUNAUTÉ (ANNÉE 2015-2016)

M. Coisman propose M. Boulanger.

Adopté à l'unanimité.

6. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le calendrier et horaire des rencontres

M. Coisman, directeur de l'école, nous explique que nous devons fixer un minimum de cinq rencontres par année scolaire afin de bien réaliser le travail du conseil d'établissement.

Il précise aussi que, pour avoir quorum, la moitié des parents impliqués doivent être présents (donc 4 parents sur 8). Il note donc l'importance de la participation des parents pour mener à bien les travaux du conseil d'établissement.

Suite à des échanges entre les membres, il est convenu que l'heure des rencontres sera à 18h45. Elles termineront à environ 20h45.

Pour le calendrier des rencontres du conseil d'établissement, M. Coisman, propose que nous choissions une date à la fois. Cette proposition rejoint l'ensemble des membres présents. Ainsi, la prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le jeudi 26 novembre 2015 à 18h45.

La prise de notes

La prise de notes lors des rencontres se fera par M^{me} Julie Lachance, secrétaire de l'école.

Le budget du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement dispose d'un budget de 400 dollars annuellement pour des formations aux membres du conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement dispose d'un budget de 400 dollars attribuable au fonctionnement. Normalement, ce dernier est utilisé pour l'achat de collations et autres dépenses faites dans le cadre de la tenue des réunions. Les membres du conseil d'établissement suggèrent d'affecter ce budget dans le cadre d'activités/projets/autres (collations spéciales, achats, etc.) dédiés pour les élèves.

Les membres du conseil d'établissement, apporteront à tour de rôle des collations afin de ne pas dépenser ces sommes. Pour la prochaine réunion (26 novembre 2015), M^{me} Bourgeois se propose pour apporter des muffins.

Le Conseil d'établissement approuve le transfert des sommes dédiées au fonctionnement pour des achats directement reliés aux élèves. M^{me} Meilleur souhaite toutefois qu'on clarifie la nature des dépenses. L'ensemble des membres présents s'entend pour laisser ça au bon jugement de la direction d'école.

Par contre, les membres du conseil d'établissement souhaitent qu'on laisse une porte ouverte pour rembourser les frais de gardiennage des parents élus au besoin et ce, dans l'objectif de favoriser le quorum lors des rencontres.

Adopté à l'unanimité.

Le budget de l'école et du service de garde

M^{me} Crête, demande à voir le budget de l'école. M. Coisman l'apportera à la prochaine rencontre pour consultation.

M^{me} Allam demande s'il reste des sous sur le surplus de 34 000 \$ du service de garde. M. Coisman va vérifier et effectuera le suivi lors de la prochaine rencontre.

7. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 3 ET DU 15 JUIN 2015

Suivi au procès-verbal du 3 juin 2015

M^{me} Giguère apporte une correction au point 6 du procès-verbal du 3 juin 2015. En fait, ce sont les élèves de 6^e année qui auront une période de plus en anglais, et non les élèves du 3^e cycle tel qu'indiqué.

M^{me} Allam propose
M^{me} Trépanier, appuie
Adopté à l'unanimité.

Suivi au procès-verbal du 15 juin 2015

Aucune modification n'est apportée.
Adopté à l'unanimité.

8.

a) Service de garde

Le directeur précise que les commandes sont passées afin de remplacer les articles abîmés suite au dégât d'eau qui a eu lieu dans les locaux du service de garde. Actuellement, les travaux sont terminés. Tout est beau, par contre nous avons perdu le jeu de « Serpents et échelles » créé par Louise Gagné.

b) Activités parascolaires

M^{me} Allam demande si les cours de ballet et break-dance se poursuivront cette année. Ces activités étaient offertes l'an dernier aux élèves du 1^{er} cycle et du préscolaire. Pour les plus vieux, ils ont la possibilité de faire du karaté et le soccer. Les membres parents demandent s'il est aussi possible d'avoir une activité relative à l'aide aux devoirs et/ou études dirigées. La direction précise que l'organisme communautaire La Relance a déjà ce mandat avec quelques élèves. M. Coisman va vérifier s'il est possible de l'offrir à plus d'élèves. Il va également vérifier auprès de l'ASCCS et l'école secondaire Jeanne-Mance pour un partenariat. M. Coisman va aussi vérifier pour offrir des cours de patinage puisque l'école dispose de patins. Les membres envisagent également de la possibilité de demander aux parents de faire du bénévolat et ou encore de s'associer avec des programmes d'études internationales (volontariat) pour attacher les patins de nos élèves si ce projet fonctionne.

M^{me} Trépanier apporte le point sur les chaînes humaines et le mouvement Je protège mon école publique. Le 1^{er} de chaque mois a lieu une mobilisation en soutien à l'école publique. Depuis mai dernier, on ne constate pas de grande mobilisation des parents et des parents et des partenaires de l'école Jean-Baptiste-Meilleur. M^{me} Perreault apporte le point de demander les courriels des parents, mais M^{me} Crête propose plutôt d'ouvrir une page Facebook et inviter les parents à joindre la page.

M^{me} Trépanier s'engage à faire parvenir de l'information sur le mouvement auprès des membres du conseil d'établissement. Les parents intéressés à se mobiliser et à s'impliquer communiqueront avec M^{me} Trépanier. Par ailleurs, M^{me} Bourgeois se propose pour créer la page Facebook des parents de l'école Jean-Baptiste-Meilleur (autre que la page FB officielle de l'école).

M^{me} Allam précise qu'elle refuse qu'on implique les enfants dans ce mouvement. Les autres parents sont en accord avec cette proposition.

9. MOT DU DIRECTEUR

Nouvelles de la CSDM :

M. Coisman explique brièvement les coupures réalisées par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) afin de réduire le déficit.

Nouvelles de JBM

Les travaux de réfection de la cour d'école sont en cours et se déroulent selon les échéanciers.

Les travaux sont terminés dans les locaux du service de garde.

Mesures d'urgences

Un exercice de feu est prévu pour la semaine prochaine. Les mesures d'urgences seront revues lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Karaté :

Les cours de karaté se poursuivront cette année. Ces derniers débiteront le 7 octobre. A l'heure actuelle, une dizaine d'élèves sont inscrits.

Dons (informations)

Rien n'est prévu pour l'instant. M^{me} Giguère nous demande si l'an dernier, un mot de remerciements a été envoyé à Intact Assurance de St-Hyacinthe, pour le don de deux écrans géants à l'école. M^{me} Trépanier se porte volontaire pour rédiger une lettre de remerciements au nom des membres du conseil d'établissement et des élèves. M^{me} Giguère va voir s'il est possible d'obtenir des dessins d'enfants dans cet envoi.

Par ailleurs, il est recommandé de rédiger une lettre de remerciements au printemps pour le fournisseur (commanditaire) de la cabane à sucre JBM. M^{me} Trépanier s'en chargera.

Sorties École Montréalaise

Nous recevons ± 20 \$ par élève dans le cadre du projet Sorties École Montréalaise. Le directeur sortira la liste des sorties possibles et fera les suivis nécessités sur ce point. Par contre, vu les moyens de pression des professeurs-es, il est à noter que les sorties seront rares cette année.

Sorties éducatives (approbation)

Les parents approuvent la liste des sorties tout en sachant que la plupart des sorties ne se feront pas cette année.

Cour d'école

La clôture sera terminée demain. La 1^{ère} phase sera finie demain. La 2^e phase se fera l'été prochain.

Propreté dans et à l'extérieur de la cour d'école

Un constat des membres est qu'il est important de sensibiliser les résidents-es du quartier à la propreté dans la cour d'école et sur ses terrains (déchets, excréments de chiens dans la cours, etc.) de JBM.

M^{me} Crête propose de se renseigner pour faire installer des poubelles autour de l'école afin de limiter les déchets de notre milieu de vie. (Éco-quartier et la Ville de Montréal). Elle va également demander qu'on installe des pancartes interdisant aux propriétaires de chiens de pénétrer sur la cour d'école.

Il sera aussi demandé à M^{me} Hélène Jolin, professeure, de fabriquer des affiches avec les élèves pour conscientiser le voisinage à ce phénomène.

10. QUESTIONS DIVERSES

M^{me} Allam suggère une formation, par M^{me} Rigali, sur le fonctionnement du conseil d'établissement. M. Coisman va vérifier le mandat du CREP et la possibilité d'obtenir, cette année, une formation pour les membres.

M^{me} Odette Trépanier propose la levée de la rencontre à 20h55.

Adopté à l'unanimité.

La présidente,

Odette Trépanier

Le directeur,

Guy Coisman